

MAIRIE DE NOYERS-SAINT-MARTIN

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2026

L'An deux mil vingt-six et le neuf mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques TEINIELLE, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Messieurs : Michel HEU, Didier PAROÏELLE, Ludovic LECAT, Ghislain CLOEZ, Gérald SCIAKY, Alain BOULANGER, Sébastien MÉNARD, Vincent SIMON, Mathieu DOUAY

Mesdames : Corinne LONGFILS, Sophie WAGNER

Absents excusés : Messieurs : Franck FOVIAUX a donné pouvoir à Vincent SIMON, Mathieu SAINTE-BEUVE a donné pouvoir à Corinne LONGFILS

Absent non excusé : Monsieur Fabien DUBOIS

Secrétaire de séance : Madame Corinne LONGFILS

DÉLIBÉRATION N° 2026/03/01

Bail de location avec Madame Léa CHANTAREAU

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que Madame Léa CHANTAREAU s'est présentée en Mairie car elle est à la recherche d'un local professionnel afin d'exercer sa profession de psychologue.

Une visite du local sis 359 rue des Acacias a été effectuée et Madame CHANTAREAU souhaite le louer à compter du 1^{er} avril 2026. Elle a fourni tous les documents pour signer le bail chez le notaire prochainement.

Il a été conclu que le loyer mensuel serait de 200.00 € et qu'aucun dépôt de garantie n'est demandé.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur accord quant à la signature de ce bail, le montant du loyer et le non-dépôt de garantie.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette location

Information :

* Monsieur TEINIELLE donne lecture des courriers de Monsieur Jean-Paul OBELLIANNE Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Oise puis de Madame Laura MABILLE représentant les parents d'élèves de l'école des Bourgeons de Noyers-Saint-Martin.

Séance levée à 18h40

Jacques TEINIELLE
Maire

